

Annoncer l'Évangile : une communauté où transparaît la miséricorde du Père *

Miséricorde et communauté religieuse

Le pape François a dit lors de son discours du 5 juin 2015 aux participants du Chapitre général des prêtres du Sacré-Cœur de Jésus (Déhoniens) :

La miséricorde est le mot synthèse de l'Évangile, nous pouvons dire que c'est le « visage » du Christ, ce visage qu'il a manifesté quand il allait à la rencontre de tous, quand il guérissait les malades, quand il s'asseyait à table avec les pécheurs, et surtout quand, cloué sur la croix, il a pardonné : nous avons là le visage de la miséricorde divine¹.

Et encore, au cours du même discours :

La vie religieuse est une coexistence de croyants qui se sentent aimés de Dieu et qui cherchent à l'aimer. C'est précisément dans cet engagement commun que vous pouvez trouver la raison la plus profonde de votre harmonie spirituelle. Dans l'expérience de la miséricorde de Dieu et de son amour, vous trouverez aussi le point d'harmonisation de vos *communautés*. Cela comporte l'engagement à goûter toujours plus la miséricorde que vos confrères ont pour vous et à leur donner la richesse de votre miséricorde.

Plus de vingt ans auparavant, un prédécesseur du pape François, Jean-Paul II, s'était exprimé ainsi :

Toute la fécondité de la vie religieuse *dépend de la qualité de la vie fraternelle en commun*. Plus encore, le renouvellement actuel dans

* Conférence prononcée au Congrès des Supérieures Majeures et Conseils d'Italie (USMI), Rome le 12 novembre 2016. La traduction de l'italien a été réalisée par Matthias Wirz, moine de Bose. Que l'auteur et le traducteur soient remerciés d'avoir permis et préparé cette publication. (NdR)

1. Voir : http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/speeches/2015/june/documents/papa-francesco_20150605_dehoniani.html.

l'Église et dans la vie religieuse est caractérisé par une recherche de communion et de communauté. Pour cela, la vie religieuse sera d'autant plus significative qu'elle réussira davantage à construire des communautés fraternelles dans lesquelles on cherche Dieu et on l'aime au-dessus de toute chose, et elle perdra en revanche sa raison d'être chaque fois qu'elle oubliera cette dimension de l'amour chrétien, qui est la construction d'une petite « famille de Dieu » avec ceux qui ont reçu le même appel. Dans la vie fraternelle on doit refléter « la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour pour tous les hommes » (Tt 3, 4), telle qu'elle est manifestée en Jésus Christ².

Ces paroles expriment bien la centralité de la vie commune dans la vie religieuse. Car c'est là qu'elle peut devenir *schola amoris* : et dans cette expression, le terme « école » n'indique pas tant que les religieuses enseignent au monde, mais qu'elles apprennent elles-mêmes l'art d'aimer, qu'elles s'exercent réciproquement à la miséricorde, qu'elles entrent progressivement dans l'empathie, en apprenant la compassion. Si nous pouvons distinguer et reconnaître les nuances qui différencient ces expressions de l'amour (compassion, empathie, *agapè*, miséricorde), notre expérience toutefois nous fait savoir qu'elles s'entrecroisent et qu'une personne miséricordieuse, dont le cœur est sensible à l'unicité précieuse et précaire de l'autre, à cette pauvreté ontologique de l'autre qui est aussi sa vérité, une personne en somme qui fait l'expérience de la béatitude de ceux qui sont miséricordieux, est une personne qui connaît toujours plus le mouvement de l'*empathie*, c'est-à-dire la capacité de percevoir et d'entrer en contact avec l'expérience subjective de l'autre ; c'est une personne qui tente de vivre l'*agapè* dans l'opacité du quotidien, dans la trame ordinaire des rapports et des engagements ; c'est une personne qui vit la compassion, le *cum-pati*, cette capacité de « souffrir avec l'autre », qui désigne une réciprocité intime, un mystérieux va-et-vient, une sorte d'osmose des sensations et des souffrances entre deux personnes³.

« Annoncer l'Évangile : une communauté où transparaît la miséricorde du Père. » Pour reprendre le titre de cette intervention, on peut affirmer que, si l'on tente de vivre dans une communauté ce dont je viens de dresser la liste, l'Évangile est certainement annoncé, et il est annoncé parce qu'il est vécu. En effet, Jésus dit : « À ceci tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples : si vous avez de

2. JEAN-PAUL II, « La fécondité de la vie religieuse dépend de la qualité de la vie fraternelle en commun » (20 novembre 1992). Discours aux participants de la Plénière de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique, dans *Informationes SCRIS 2* (1992), p. 165.

3. Voir Luciano MANICARDI, « Voir et écouter la personne qui souffre », dans *S'ouvrir à la compassion*, sous la dir. de Lytta Basset, Paris, Albin Michel, 2009, p. 13-26.

l'amour les uns pour les autres » (Jn 13, 35). Plus encore, ce sont précisément ces dimensions qui font d'un groupe de personnes une communauté, une communauté chrétienne et religieuse, et non seulement un agglomérat d'individus qui se croisent mais ne se rencontrent pas. Assurément, le pape François souligne souvent la dimension de la miséricorde dans la rencontre avec les pauvres, avec ceux qui sont dans le besoin, avec les derniers⁴ ; quant à moi toutefois, je m'en tiendrai à la dimension de la miséricorde à l'intérieur de la communauté même, dans sa vie interne, en laissant de côté l'aspect de l'apostolat.

La miséricorde, ou aimer dans les difficultés et dans les situations problématiques

La miséricorde, comme attribut de Dieu, indique la disproportion et le caractère non commensurable de l'action bienveillante et salvifique de Dieu à l'égard de l'humain, du peuple qui se trouve dans la souffrance, dans la tribulation ou dans le péché. À plusieurs reprises, l'Écriture rappelle que Dieu voit les enfants d'Israël opprimés en Égypte et, dans sa miséricorde, il intervient pour les libérer ; Dieu voit le peuple pécheur et il intervient pour corriger et avertir, mais surtout pour pardonner ; Dieu connaît la misère des humains, la caducité de leur vie, leur vulnérabilité, la fragilité de leur existence, et avec miséricorde il se rend proche d'eux et les console. La miséricorde désigne un excès d'amour, une mesure du don divin qui excède la capacité humaine de payer de retour ; cela indique une disparité, une non-correspondance entre le donateur et le destinataire du don, entre l'amant et la personne aimée.

J'entends ainsi considérer le rapport entre miséricorde et communauté religieuse en prenant en considération les asymétries qui traversent une communauté, les inégalités qui l'habitent, les différences qui la labourent, les dimensions problématiques et les blessures qui la rendent pesante et pénible. Nous nous demandons : que signifie aimer, vivre la charité, réaliser l'Évangile, à l'intérieur et en face de

4. « Et le Seigneur vous appelle à être des "canaux" de cet amour, en premier lieu à l'égard des *derniers, des plus pauvres*, qui sont les privilégiés à ses yeux. Laissez-vous continuellement interroger par les situations de fragilité et de pauvreté avec lesquelles vous êtes en contact, et cherchez à offrir de manières adéquates le témoignage de la charité que l'Esprit répand dans vos cœurs (voir Rm 5, 5). Que le style de la miséricorde vous permette de vous ouvrir avec spontanéité aux besoins actuels et d'être activement présents dans les nouveaux aréopages de l'évangélisation, en privilégiant, même si cela devait comporter des sacrifices, l'ouverture vers les réalités d'extrême nécessité qui se révèlent symptomatiques des maladies de la société actuelle » (*Discours aux participants du Chapitre général des prêtres du Sacré-Cœur de Jésus*, voir note 1).

situations difficiles, problématiques et indésirables, mais dont l'expérience nous dit qu'elles sont le pain quotidien des communautés religieuses ? Nous prendrons donc en examen les rapports asymétriques et problématiques qui sont présents dans une communauté et qui exigent ces mouvements de la miséricorde que sont la patience, la soumission, la consolation et, surtout, le pardon.

Communauté, *communitas*

1. Connaître la miséricorde

La communauté où transparaît la miséricorde du Père n'est assurément pas une communauté parfaite, sans tache ni ride, sans péché ou infidélité. Au contraire, la Bible apporte le témoignage de l'obstination avec laquelle les enfants d'Israël ont fait le récit de la fidélité de Dieu envers un peuple qui persévérait dans le péché. La Bible dit la fidélité opiniâtre du peuple qui reconnaît sa propre infidélité et fait le récit de son propre péché, confessant ainsi le Dieu fidèle, miséricordieux et capable de pardon.

Cela dit, nous devrions, avant tout, nous souvenir d'une chose élémentaire de l'expérience spirituelle chrétienne. En christianisme, les saints sont ceux qui ont été rendus saints par la miséricorde de Dieu. Qui sont les saints ? Des hommes et des femmes qui ont adhéré au Seigneur, qui ont tout prédisposé afin que la grâce du Seigneur puisse œuvrer en eux, qui ont fait l'expérience de la miséricorde de Dieu. Les saints ne sont pas des hommes et des femmes moralement indéfectibles, irrépréhensibles, ce ne sont pas des personnes extraordinaires par leurs vertus, ni de celles qui ont accumulé des mérites, mais ce sont ceux qui ont compris qu'ils ont besoin de la miséricorde de Dieu : ils l'ont recherchée, ils l'ont invoquée, ils l'ont accueillie et ils lui ont permis de se déverser en eux. Les saints sont des personnes qui, ayant connu la miséricorde sur elles, sont devenues sujets de miséricorde et ont fait miséricorde aux autres. Le saint est avant tout celui qui sait chanter avec Marie : « Le Seigneur a jeté les yeux sur l'abaissement de sa servante » (voir Lc 1, 48) ; il est celui qui, au travers de l'expérience de son péché, a connu le Seigneur « Père des miséricordes » (2 Co 1, 3), le Dieu miséricordieux qui fait grâce, en aimant d'un amour qui n'a pas à être mérité.

Nous devons le dire avec force : en tant que personnes humaines, nous ne faisons l'expérience de Dieu qu'à travers le péché que nous accomplissons. Il n'y a pas d'autre voie pour connaître Dieu si ce n'est celle de la conscience de notre condition de pécheurs, et le péché dans lequel nous tombons est la véritable occasion pour nous

de faire l'expérience de Dieu. Ceux qui mènent une vie religieuse ou monastique le savent : on peut mener cette vie de manière irréprochable, on peut être d'une extrême fidélité aux rites liturgiques, les accomplir avec attention et avec art, on peut être particulièrement dévot, on peut être scrupuleux dans l'observance des règles comme dans les accomplissements apostoliques, on peut même être réellement juste, comme cet homme religieux de la parabole évangélique qui priait dans le temple (voir Lc 18, 9-14), mais ne pas être disciple de Jésus, ne pas avoir été converti par son Évangile. Un beau témoignage de l'évêque de Nanterre, Gérard Daucourt, nous aide à le comprendre :

On m'a parlé d'une baptisée qui se prostitue. C'est une chrétienne. Pourtant, elle a des comportements qui entrent en contradiction avec son baptême. Elle commet des péchés. Parfois elle entre dans une église pour allumer un cierge pour sa mère et pour son fils qu'elle a laissé en Amérique du Sud à la suite de fausses promesses. Elle pense souvent à son père défunt et elle prie pour qu'il soit avec Jésus dans la vie éternelle. Elle dit : « Jésus, aie pitié de moi... Sainte Marie, prie pour moi pécheresse, maintenant et à l'heure de ma mort. » Elle espère s'en sortir un jour. Elle est baptisée et chrétienne parce qu'elle croit et espère en Jésus. Elle reconnaît qu'elle a besoin de lui et elle veut changer de vie. Elle donne au christianisme le véritable visage : Dieu se révèle comme Père miséricordieux à tous ceux qui s'adressent à lui et il aime tout être humain⁵.

2. Unis par une dette

Le mot « communauté », étymologiquement, est relié au terme *munus*, qui a deux significations : d'une part c'est le devoir, la tâche ; de l'autre c'est le don, mais le don que l'on doit faire, non celui que l'on reçoit. *Munus* est le don à donner, c'est l'événement d'une donation. Jaillie de la miséricorde de Dieu manifestée en Christ, la communauté chrétienne se reconnaît comme débitrice de miséricorde. Ceux qui mènent une vie commune vivent la loi du don, qui ne signifie pas tant une contrainte ou l'obligation de devoir donner quelque chose, mais bien davantage l'exigence de sortir de soi pour se donner soi-même, pour faire de soi et de sa propre vie un don. Quand Paul écrit aux chrétiens de Rome : « N'ayez de dettes envers personne, sinon celle de l'amour mutuel » (Rm 13, 8), il exprime en termes très concrets ce que nous sommes en train de dire. Paul s'adresse à des chrétiens, à des personnes qui vivent la vie ecclésiale,

5. Voir <http://www.finesettimana.org/pmwiki/uploads/RaSt201301/130107daucourt.pdf>. Le texte se trouve dans *La Lettre de l'Église catholique dans les Hauts-de-Seine*, n° 19, janvier-février 2013.

la vie commune, rassemblés par la parole de Dieu, et il affirme qu'ils ont une dette les uns envers les autres : la charité, l'amour réciproque. Et quelle est, pourrait-on se demander, la limite de la charité ? Jusqu'où doit aller l'amour pour l'autre ? Dans une perspective chrétienne, la mesure de la charité est illustrée par la pratique d'humanité de Jésus, par sa vie. Et la charité de Jésus a pour limite la croix. La communauté est donc l'ensemble des personnes unies non pas tant par une possession, par un « plus », mais par un « moins », par une dette. Ceux qui vivent en commun sont ceux qui reconnaissent la dette de la charité et de l'amour envers l'autre. Ceci devrait caractériser la vie commune placée sous le signe de la *gratuité* et de l'*action de grâce*.

Dans la vie religieuse, rendre grâce est un acte fondamental pour la vie commune même. L'action de grâce personnelle pour les sœurs avec lesquelles on vit est un pilier de la vie commune. Grâce aux autres, je peux vivre une expérience de communion, de charité, d'amour. Habituer l'œil du cœur à l'action de grâce pour les personnes concrètes avec lesquelles on vit la vie commune aide profondément la qualité de la vie fraternelle. Une vie commune réussie ne dépend jamais de la somme des richesses et des forces, des compétences et des capacités de chacun, mais bien plutôt du partage des faiblesses et des fragilités, de la pauvreté et des limites de chacun. Il s'agit là d'une loi de la vie commune : ce qui l'édifie est le partage des manques et des pauvretés personnelles. Alors seulement chacun s'expose, en effet, aux autres en étant désarmé, dans ses propres faiblesses, en se rendant aimable. Alors seulement la communauté devient le lieu d'expérience de la miséricorde. La vie commune m'amène à connaître mes limites, mes faiblesses et mes négativités, et en même temps à connaître celles des autres. Ainsi, elle exige que l'acceptation de soi et l'acceptation des autres aillent de pair. En revanche, une communauté de personnes fortes, douées, capables, qui se sentent supérieures aux autres, qui ne reconnaissent pas qu'elles ont des défauts ou des lacunes serait absolument invivable. Ce serait des personnes qui ne sentent pas qu'elles ont des dettes envers les autres, mais penseraient qu'elles sont seulement créditrices. Des personnes semblables ne se rendent pas aimables et ne laissent pas de place à la miséricorde.

La vie commune met à l'épreuve la charité et vit grâce à la charité toute concrète. La communauté vit et respire grâce au dynamisme en raison duquel une personne se sent donnée et sent à son tour qu'elle doit et veut donner, qu'elle doit et veut faire de sa subjectivité un événement de relation, de communion et de donation pour les autres : dans ce dynamisme, les faiblesses personnelles ne sont plus des

obstacles mais deviennent un solide fondement de la vie commune, en pouvant être accueillies dans la foi comme une « faiblesse en Christ » (cf. 2 Co 13, 4).

* *

*

Nous allons maintenant examiner la vie commune religieuse à travers quelques relations asymétriques et dans les situations de déséquilibre qui s'y trouvent. Le premier lieu est le rapport à l'autorité, le rapport de celle qui détient l'autorité avec les simples sœurs, avec le reste de la communauté.

1. L'AUTORITÉ ET LA MISÉRICORDE

Que signifie « faire miséricorde » pour celle qui exerce le service de l'autorité dans la communauté religieuse ? Que signifie être une autorité miséricordieuse ? Dans la communauté, celle qui détient l'autorité doit savoir gouverner, et donc aussi commander, corriger, décider⁶. Mais un commandement, pour être fidèle à l'Évangile et respectueux de l'individu, devra toujours se présenter comme :

1. conforme à l'Évangile,
2. ne lésant pas la conscience de l'individu,
3. possible et praticable,
4. selon la *koinônia*, c'est-à-dire tendant à donner forme aux charismes dans la communauté.

Qui détient l'autorité dans la communauté sera donc davantage *mère* que *supérieure*. Une autorité maternelle doit savoir créer un climat de *confiance* entre les sœurs, et entre elle et les sœurs. La confiance est la matrice de la vie. La création d'un climat de confiance est essentielle pour que puissent se vivre la charité et la miséricorde. *Donner confiance est déjà faire miséricorde*. La miséricorde doit donc aussi être comprise comme l'acte de faire confiance. Parce que la confiance, comme la miséricorde, est génératrice⁷. Celle qui détient l'autorité a une grande responsabilité dans la création d'un climat de confiance et de visibilité dans la communauté : si elle n'admet pas ses erreurs ou ses oublis, si elle dit une chose puis

6. Sur ce point, voir L. MANICARDI, *La vita religiosa : radici e futuro*, Bologne, EDB, 2012, p. 109-126.

7. Voir Luciano MANICARDI, *Il vangelo della fiducia*, Bose, Qiqajon, 2014.

reprend les sœurs pour l'avoir faite, si elle diminue la certitude de la parole, si elle montre d'évidentes partialités ou préférences à l'égard de l'une ou de l'autre des sœurs, si elle nourrit un rapport privilégié avec une sœur qui devient exclusif à l'égard des autres, si elle ne motive pas ses décisions et prétend obtenir obéissance simplement parce que « l'autorité, c'est moi », alors les personnes ne sont plus motivées, leur volonté n'est plus impliquée, elles se détachent de la communauté. Ce désintéressement et cette méfiance peuvent être mortels pour la communauté. Il y a au moins trois caractéristiques qu'une femme chargée de présider une communauté doit posséder, pour que sa maternité puisse se déployer et que la miséricorde puisse ainsi être rendue tangible dans l'exercice de son ministère.

1.1 Une autorité humaine et spirituelle

« Dans la vie consacrée, l'autorité est avant tout une autorité spirituelle⁸. » Cela signifie qu'elle ne peut se dénaturer en se laissant absorber par les aspects matériels : administratifs, bureaucratiques, économiques, d'organisation ou de gestion. Dans ce cas, c'est le modèle de l'entreprise qui prévaut. Il fait mourir la communauté en la sous-alimentant spirituellement, en la laissant sans enseignement spirituel, risquant de la faire tomber dans la dévotion et la piété individualiste. Le risque d'une conduite qui néglige le caractère central de la dimension spirituelle peut provenir aussi de l'attitude de considérer davantage les rôles et les fonctions que les personnes, et de finir dans l'hyperactivité qui rend nerveux, irritable, coléreux, en faisant payer ses frustrations aux sœurs. Cette dimension spirituelle doit donc être accompagnée de l'exercice d'une humanité chaude et douce, qui fait de la responsable une sœur plus qu'une supérieure.

Exercer une autorité humaine signifie par ailleurs qu'elle ne doit pas être schématique, ni rigide, autoritaire ou dure : la dureté est souvent la forme à laquelle on recourt lorsqu'on manque d'autorité. Le terme spirituel renvoie à l'action de l'Esprit saint. La responsable est appelée à laisser régner l'Esprit de Dieu dans la communauté, à servir et à favoriser son action. Or, c'est le propre de cette autorité spirituelle et humaine, et donc humble, d'inclure le droit au désaccord, à l'opinion autre et divergente, et même à la transgression des normes disciplinaires établies, dans la mesure où ces transgressions sont inspirées par l'Esprit saint lui-même, par le témoignage intérieur

8. CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, *Le service de l'autorité et l'obéissance*, n° 13, voir http://www.vatican.va/roman_curia/congregations/ccsclife/documents/rc_con_ccsclife_doc_20080511_autorita-obbedienza_fr.html.

qu'il exerce, par l'illumination de la conscience qu'il réalise. Dans ce cas, l'infidélité matérielle est en réalité une fidélité substantielle. L'autorité est contestée par le principe même qui la fonde : instituée par l'Esprit saint, elle est décentrée d'elle-même par le même Esprit pour se tourner vers son Seigneur. Comme l'Esprit crée l'unité et la communion en se dérobant, en disparaissant, en laissant seulement les fruits de communion, de paix, de réconciliation, de même l'autorité est appelée à se mettre au service de la communion sans se centrer sur elle-même, au contraire en visant un décentrement de soi.

1.2 Une autorité qui partage et rend participant

L'autorité n'est pas autosuffisante. Malheur à elle si elle s'isole et pense pouvoir tout faire elle-même. La *subsidiarité* est un élément d'une importance décisive dans le gouvernement d'une congrégation, d'une communauté. Les responsables des différents secteurs doivent pouvoir croître dans leurs responsabilités et celle qui préside doit leur en laisser la place et même supporter éventuellement les erreurs qu'ils peuvent commettre. Celle à qui une tâche a été déléguée ne doit certes pas s'isoler du reste de la communauté, mais elle doit pouvoir exercer sa tâche et sa responsabilité de manière autonome.

Des processus synodaux d'exercice du gouvernement doivent être mis en place. La structure synodale implique *tous – certains – un*. L'« un » n'y représente pas le sommet de la pyramide, mais la base. Le supérieur est faillible et peut se tromper : il n'est en rien automatique que ce qu'il décide soit conforme à la volonté de Dieu ; cela implique qu'il a besoin de se confronter, de recevoir des conseils, de faire participer d'autres au gouvernement, lequel n'est donc pas une prérogative à préserver jalousement.

Dans la gestion des conflits, il est important de rester libre des schémas dualistes bien/mal, bon/méchant, juste/faux, qui ont pour seul résultat de bloquer les personnes et les groupes dans la communauté et d'empêcher toute voie de solution. Affronter les conflits est un défi difficile et incontournable pour l'autorité : « Chaque conflit est différent. Chaque situation est différente et a besoin d'une approche différente. Il faut étudier le conflit et, après l'avoir étudié, chercher le plus grand nombre possible d'alternatives⁹. » Celui ou celle qui préside doit être capable d'imagination et de fantaisie, capable de trouver des alternatives aux situations, d'envisager des solutions différentes et nouvelles, inédites, à un problème. Cela implique, pour qui préside, la capacité de prendre une distance intérieure

9. Adolfo NICOLÁS, « Quale stile di leadership ? » *Testimoni* 5 (2008), p. 4.

d'avec le problème, de ne pas y rester enlisé émotivement et d'imaginer, de préparer des solutions *en envisageant des alternatives*. Parfois, le simple fait de présenter une alternative jusque-là non prise en considération peut redonner souffle et espérance à qui se trouvait bloqué dans des impasses qu'il considérait sans issue, dans des situations que l'on imaginait sans débouché. Trouver et envisager une alternative ne signifie pas découvrir immédiatement la solution, mais donner de l'air, avancer vers une solution qui pourra venir plus tard, en poursuivant le chemin. Et dans ce cas, la référence ne peut pas être seulement la *loi* ou le droit canon, ou la règle de la communauté, de la congrégation, de l'ordre, ou les constitutions et les coutumes. « La loi en effet ne tient pas compte de tous les cas possibles. » Et avant la loi, se trouvent toujours les personnes. Flexibilité et souplesse sont exigées de la part du responsable. L'autorité dans la communauté est appelée à se faire toute à tous, servante de tous. La règle de saint Benoît affirme :

Que l'abbé sache combien est difficile et ardue la tâche qu'il a reçue de conduire des âmes et de se mettre au service de tempéraments fort divers. Pour gagner l'un par des caresses, l'autre par des réprimandes, un troisième par la persuasion, il lui faut proportionner et adapter son action au caractère et au degré d'intelligence de chacun. Tel est le moyen pour lui non seulement de ne subir aucun détriment dans le bercail placé sous sa garde, mais aussi de se réjouir de l'accroissement et du parfait état de son troupeau¹⁰.

La souplesse s'oppose à la rigidité et au schématisme qui sont les deux grands ennemis de la vie communautaire. Ce n'est que grâce à la patience, à la souplesse, à l'intelligence, à l'adaptabilité, à la disponibilité au changement, que la responsable parviendra également à faire, des processus de décision, des moments de communion et d'implication communautaire.

1.3 Une autorité qui écoute

L'écoute est une tâche dans laquelle celle qui préside doit exceller. Tant dans l'écoute de la Parole de Dieu que dans l'écoute des sœurs. L'écoute est à la base de la dimension miséricordieuse de l'autorité. La dimension maternelle de l'autorité s'exerce avant tout à travers l'écoute. La symbolique maternelle renvoie à la capacité d'engendrer, de donner vie, d'avoir soin, de nourrir, de reconnaître, d'accueillir. L'autorité de la sœur responsable est au service de la vie concrète des sœurs. Cela exige la capacité d'être présent sans être étouffant : le

10. Règle de saint Benoît, 2, 31-32.

premier service doit être rendu à la liberté de la sœur, appelée à assumer personnellement sa *sequela Christi* et à marcher toujours davantage sur ses propres jambes. La responsable de la communauté n'est pas une mère seulement parce qu'elle porte ce titre, mais elle devient mère et est ressentie comme telle par ses sœurs, uniquement à partir de la dimension concrète et de la qualité de son service quotidien.

La capacité d'écoute implique de donner du temps, de l'énergie physique, psychique, intellectuelle, affective, aux sœurs, pour les aider à naître à leur propre vérité et à grandir dans la vie en Christ. Le terme « autorité » dérive du verbe latin *augere* qui signifie « faire croître ». L'autorité remplit sa tâche lorsqu'elle fait croître les sœurs humainement et spirituellement. Cela exige une grande liberté intérieure de la part de la responsable, qu'elle ne soit pas victime de la jalousie, qu'elle ne se sente pas diminuée lorsqu'une sœur manifeste de plus grandes capacités, mais qu'elle favorise sa croissance. La capacité d'écoute de la responsable est mise à l'épreuve quotidiennement. Si face à celle qui vient lui dire, avec difficulté, une souffrance, elle répond de manière rapide qu'elle connaît elle aussi de semblables poids et qu'il faut prendre sa croix et la porter, la sœur ne se sentira pas écoutée dans sa souffrance : dans un tel cas, il n'y a pas d'écoute. De même, si en face d'un problème exprimé par une sœur la réponse se limite à une expression générique : « Sois tranquille, ne te préoccupe pas », alors la sœur ne se sentira pas écoutée ni accueillie, mais bazzardée, et la responsable montre qu'elle a peur et ne veut pas affronter le problème. Dans ce cas, il vaut mieux reconnaître : « Je ne suis pas en mesure d'affronter ton problème, je t'oriente vers une personne qui peut te donner une aide meilleure que la mienne. » Si, en face d'une sœur qui communique un problème qu'elle ressent comme dramatique, la réponse est : « Il y a des problèmes plus graves, regarde autour de toi », le résultat est la culpabilisation de la sœur, l'impression qu'elle n'est pas autorisée à ressentir ce qu'elle ressent et à l'exprimer.

Le document de la Congrégation pour les instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique, *Le service de l'autorité et l'obéissance* (11 mai 2008) a raison lorsqu'il affirme que « l'écoute est l'un des principaux ministères du supérieur » et que « celui qui ne sait pas écouter son frère ou sa sœur ne sait pas non plus écouter Dieu¹¹ ». La responsable révèle sa maternité et donc sa miséricorde également lorsqu'elle entre en contact réel avec la réalité que les sœurs vivent,

11. CONGRÉGATION POUR LES INSTITUTS DE VIE CONSACRÉE ET LES SOCIÉTÉS DE VIE APOSTOLIQUE, *Le service de l'autorité et l'obéissance*, n° 20.

en la « sentant » avec elles, avec chacune individuellement, personnellement. Celle qui préside doit aussi s'ouvrir à une relation avec les sœurs afin que celles qui vivent en communauté aient devant elles un avenir non de désespoir ou d'isolement, mais de relation. La capacité de maternité se manifeste aussi à travers la préparation et les réflexions quant au futur des personnes et de la communauté. L'attention privilégiée aux plus faibles, aux sœurs malades ou âgées, constitue encore un élément important de la charge de celle qui gouverne. La communauté se sent rassurée par cette attitude : chaque sœur sait qu'elle ne sera pas abandonnée, même lorsqu'elle sera dans une condition d'infirmité ou de faiblesse.

Le risque dont il faut se garder dans ce contexte est *l'abus de pouvoir* de la part de la supérieure. Un avertissement de saint Benoît se révèle toujours précieux à ce sujet : « L'abbé ne peut oublier que son rôle est de prendre soin des infirmes, non d'exercer sa domination sur des personnes en bonne santé¹². » Benoît oppose le *souci*, la sollicitude, la responsabilité (*cura*), à la tyrannie (*tyrannis*), à la volonté de domination, au vice déplorable de manipuler les personnes et les consciences. La règle de saint Benoît affirme encore : « L'abbé évitera de jeter le désordre dans le troupeau qui lui est confié, et d'imposer des mesures arbitraires au nom d'un pouvoir absolu (*libera utens potestate*)¹³. » Il se gardera aussi de provoquer l'infantilisme : il faut ouvrir et élargir les horizons des sœurs, de la communauté. Si l'on reste toujours attentif seulement à ce qui se trouve devant son nez, le monde se rétrécit, et les moindres choses prennent des dimensions démesurées. Le risque sera celui de se noyer dans un monde lilliputien et que les sœurs ou les moniales restent des enfants, des personnes immatures, sans responsabilité, incapables d'initiative parce que suffoquées par un maternalisme qui affirme vouloir les protéger et les défendre en les rendant en réalité dépendantes et en les empêchant d'être libres. La responsable qui agit de cette manière devra s'interroger sur sa propre liberté intérieure, sur ses peurs. La véritable maternité offre sa confiance et « croit » dans ses « filles », sans les suffoquer par la protection et le contrôle. Que l'on se garde également du « sororisme » : cela serait renoncer au symbolisme maternel inhérent au rôle d'autorité. Il y a une asymétrie dans le rapport qu'il faut sauvegarder sans tomber toutefois dans des attitudes de supériorité et d'autoritarisme.

Assurément, pour celle qui exerce l'autorité dans la communauté, la miséricorde est particulièrement nécessaire et particulièrement

12. Règle de saint Benoît, 27, 6.

13. Règle de saint Benoît, 63, 2.

difficile. La sœur responsable veille sur la communauté, elle en reconnaît les péchés et les limites, elle voudrait la voir davantage à la hauteur de sa vocation ; mais elle doit toujours, en même temps, compter avec les faiblesses et les fragilités de chacune. Elle n'a pas à dramatiser les situations de péché ou d'infidélité à l'Évangile, sans toutefois taire les exigences de l'Évangile.

2. LES SŒURS DIFFICILES

Un des aspects les plus problématiques de la vie religieuse, un obstacle ou tout au moins une mise à l'épreuve de la pratique de la miséricorde, est constitué par la présence en communauté de sœurs difficiles par leur caractère ou en raison de problèmes psychiques, par la présence de personnes malades dans leur corps ou leur esprit, de personnes alitées, qui exigent une assistance continue et assidue, de personnes malades psychiquement qui ne reconnaissent pas qu'elles sont malades et envers lesquelles il faut l'effort d'une infinie patience pour supporter l'insupportable. On en viendrait à dire que les personnes âgées peuvent aussi constituer une difficulté. Mais elles sont désormais nombreuses – quand elles ne constituent pas toute la communauté – celles qui ont atteint cette étape de la vieillesse, certaines davantage, d'autres moins. Il faut donc parler de celles qui se trouvent dans une « mauvaise vieillesse », qui ont mal vieilli, de ces sœurs auxquelles l'âge n'a pas apporté la sagesse mais seulement la vieillesse, et qu'il a parfois aussi rendues méchantes. Et puis, bien sûr, il y a aussi *l'ennemi*. L'ennemie : c'est-à-dire la sœur qui se dresse contre nous. Sans pitié. Celle qui se montre hostile, qui médit, qui montre ouvertement son antipathie pour une autre sœur qu'elle ne supporte pas. Nous savons bien que la vie religieuse est parfois aussi un lieu où se cachent et se consolident des antipathies qui amènent deux sœurs à ne plus se parler, à ne plus se saluer, à ne pas se pardonner, à éviter de se rencontrer, à ne pas se tenir à proximité l'une de l'autre au moment de l'eucharistie pour déjouer le risque de devoir s'échanger le signe de paix, et ainsi de suite. Or, avec un profond effort intérieur et de foi, nous devrions considérer ces personnes comme une grande occasion de conversion à l'Évangile. *Elles sont une grâce*. Ces personnes sont les grands maîtres de la vie chrétienne et communautaire parce qu'elles mettent à nu notre cœur et le dévoilent à nous-mêmes. Elles exercent une fonction sacramentelle et de révélation, et elles nous offrent la possibilité de changer notre cœur, de mesurer combien nous sommes encore loin d'être évangélisés dans nos profondeurs et elles ouvrent

donc la route pour nous au changement en son sens évangélique, à la conversion.

Mais comment considérer comme une chance évangélique la vie commune si difficile avec ces présences hostiles ? En les saisissant et en cherchant à les reconnaître comme capables de nous faire voir notre cœur tel qu'il est, précisément à travers la contradiction qu'elles nous apportent. Elles nous font voir des dimensions de nous-mêmes que nous ne soupçonnions pas et que nous ne verrions jamais si nous étions toujours en bons rapports avec les personnes qui nous entourent. Elles nous dévoilent à nous-mêmes en mettant à nu notre cœur. Le comportement pesant et fastidieux de la sœur qui nous a « pris en grippe » peut faire naître en nous une grande colère, une forte rage, ou une profonde tristesse ou amertume, et cela peut faire surgir en nous également la peur en face d'elle, la crainte de la rencontrer. Que faire ? Saint Augustin écrit : « Dans notre doctrine, on demande à l'âme croyante non pas si elle se met en colère, mais pourquoi ; ni si elle est triste, mais d'où procède sa tristesse ; ni si elle a peur, mais quel est l'objet de sa crainte¹⁴. » La colère, en effet, est révélatrice de notre vulnérabilité : elle nous permet de nous connaître. Et il en va de même pour la tristesse et la peur. La présence de personnes qui créent difficulté en nous conduisant à la colère, en nous attristant ou en provoquant en nous la peur, nous rend donc le service de nous dévoiler dans nos faiblesses, dans les points où nous sommes vulnérables, dans nos nerfs mis à découvert, et elles nous permettent donc de nous connaître même dans les dimensions les moins nobles et de travailler sur nous pour évangéliser nos zones intérieures non évangélisées.

Oui, l'*ennemie* peut être un grand maître de vie commune. Même Jésus, avec Judas, a dû affronter dans sa communauté des situations de ce type ; il ne s'agit donc pas de penser que ce sont des choses qui ne devraient jamais se produire dans une communauté chrétienne et religieuse. Nous devons reconnaître que, même dans la vie religieuse, peuvent se produire des cas de violence, de sœurs qui vont finir par en venir aux mains. Même dans les communautés religieuses, la haine habite. Il s'agit de chercher à faire en sorte que les choses injustes que l'on subit deviennent une occasion pour vivre l'Évangile. Tant qu'il s'agit de paroles ou de comportements qui s'adressent à ma personne, je peux chercher à trouver la voie en face de celle qui se comporte comme ennemie : trouver la force de ne pas répondre au mal par le mal, et de chercher à l'aimer. Alors je peux

14. Saint AUGUSTIN, *La cité de Dieu*, IX, 5.

aussi supporter en silence, je peux accepter de subir avec liberté. Comme Jésus qui ne rendait pas mal pour mal et, outragé, ne répondait pas par des outrages (cf. 1 P 2, 23). Car c'est là que se situe le cœur de l'Évangile. Il en va autrement lorsque l'inimitié ne concerne pas ma seule personne mais d'autres ; lorsqu'elle s'adresse à un tiers : alors le mécanisme de la justice doit être enclenché. Il faut intervenir par la correction, le « non », il faut stopper la personne qui doit être bloquée, faute de quoi, si elle n'a pas de digue, elle débordera comme un fleuve en crue en faisant des dommages toujours plus étendus et à plus de personnes.

La sœur *malade*, que ce soit dans le corps ou dans l'esprit, est aussi un grand maître. Vivre avec des personnes malades est une épreuve extrêmement pénible, aujourd'hui surtout où de nombreuses maladies se prolongent dans le temps, deviennent chroniques et s'alourdissent démesurément. La présence de la malade, précisément par le fait qu'elle est difficile, révèle à elle-même la personne qui se tient à ses côtés. Jean Vanier écrit : « Vivant depuis un certain nombre d'années avec des hommes et des femmes en détresse qui ont de lourds handicaps, je commence à prendre conscience des barrières qui existent en moi [...] Devant leur exigence de compréhension, d'amitié, devant leurs peurs et leurs mises à l'épreuve, j'ai commencé à saisir le décalage entre leur soif de présence et de soutien et mon incapacité à répondre. J'ai mis le doigt sur mes barrières et mes peurs [...] Quand on cherche à accueillir le pauvre, à l'écouter et à répondre à son appel, on découvre alors nos barrières, nos peurs et nos agressivités¹⁵. » Avec clarté et simplicité, le malade est compris comme sacrement qui peut dévoiler et faire émerger ce qui est en nous, ce qui habite notre cœur.

Enfin la *personne âgée*. Parfois la vieillesse est vécue avec honte, comme un désastre à cacher aux autres, ou avec un sens de rébellion. Parfois avec culpabilité, en raison des nœuds irrésolus du passé, avec des peurs accrues concernant sa santé, avec des méfiances et des envies envers les autres qui ont l'incalculable pouvoir d'être sains et jeunes, avec tristesse et craintes. Souvent on peut voir dans les religieuses qui vieillissent la jalousie envers les plus jeunes. Peuvent apparaître aussi l'envie, la suspicion, la méfiance, augmentées parfois du fait de la surdité, qui est un problème à ne pas sous-estimer, ou par la diminution des forces, par le fait de se voir dépassé et rendu inutile par les personnes plus jeunes ou moins âgées qui, quoi qu'il en soit, ont encore les forces et les capacités que les anciennes n'ont

15. Jean VANIER, « Au cœur de la compassion », *Christus* 152 (1991), p. 410-411.417.

plus. Assurément, même en face d'une ancienne, il faut se fatiguer à écouter et respecter la faiblesse : être capable de se limiter, de ne pas envahir, de ne pas imposer ses propres rythmes trop pressants, de s'en remettre au cadre relationnel posé par l'ancienne. La personne âgée donc, qui est sacrement de faiblesse, peut aussi devenir un maître qui nous révèle à nous-mêmes et nous enseigne à pratiquer la patience, l'écoute, la délicatesse. Elle nous enseigne à pratiquer la miséricorde. Elle peut nous pousser vers la voie de la conversion, de la transformation du cœur.

3. LA COMMUNICATION DANS LA COMMUNAUTÉ

La qualité humaine et chrétienne d'une communauté se révèle en particulier dans la qualité des relations intercommunautaires et donc dans les modalités et les formes de la communication qui s'instaurent.

3.1 La parole

La parole est un lieu privilégié de la communication, mais elle est aussi un lieu de miséricorde ou de possible violence, de prévarication, d'arrogance. Les recommandations du pape François concernant l'usage sobre, intelligent, charitable et respectueux de la parole ne se comptent plus désormais. Elles sont parallèles aux dénonciations contre la puissance mortifère du bavardage dans une communauté, contre le « terrorisme des bavardages ». Un climat d'accueil et de charité exige une grande vigilance dans l'usage de la parole en communauté.

La communauté, selon le titre d'un beau livre de Jean Vanier, est le lieu de la fête et du pardon¹⁶, mais elle devient souvent le lieu des récriminations et du dépit, de la tristesse et du ressentiment. Le lieu des lamentations et des accusations. Il faut se garder des paroles non miséricordieuses, et cela concerne chacun. Le murmure, mal typique de la vie monastique et religieuse, indique les paroles dites à mi-voix, de façon cachée, constituant davantage un bruit indistinct que des paroles complètes, et dites contre quelqu'un, non ouvertement, mais derrière son dos. Il s'agit de paroles viles, qui disent du mal de telle sœur, insupportable, ou de la supérieure, qui n'écoute pas, ou de toutes les autres, qui ne nous comprennent pas, et ainsi de suite. Souvent le murmure, cette parole qui cherche des complices contre un tiers, cette parole qui se nourrit de comparaisons et de rapproche-

16. Jean VANIER, *La communauté lieu du pardon et de la fête*, Paris-Montréal, Fleurus-Bellarmin, 1991.

ments, cette parole qui n'a pas le courage de sortir à découvert et qui se nourrit de son caractère secret et ombrageux, est une parole de l'inférieure contre qui lui est supérieur. Une expression d'une œuvre du début du XIII^e siècle (le *Speculum universale* de Rodolphe Ardent) la définit ainsi : « *murmuratio est oblocutio depressa minoris contra maiorem ob impositam sibi rei gravitatem* (le murmure est une médiance prononcée à voix basse par un inférieur contre un supérieur en raison de la lourdeur d'une chose qui lui a été confiée)¹⁷. »

Mais parfois, c'est la supérieure elle-même qui ne se retient pas et, sans discrétion, parle à tout vent de l'une ou de l'autre, en créant de très graves problèmes communautaires, et en causant une perte de confiance en elle. Il y a lieu d'être attentif, car une communauté peut être détruite par les bavardages, par les paroles en l'air, par les paroles méchantes, par les paroles non sincères, menteuses, doubles. La lamentation est un langage qui n'édifie pas, c'est parfois un appel à la complicité adressé à d'autres, parfois cela contribue à créer à l'intérieur de la communauté des petits groupes de sœurs qui se font porteuses d'une contre-vérité, d'une lecture alternative de ce qui se produit, mais ce qui caractérise négativement ces dynamiques est leur dimension cachée, le manque de franchise, de *parrèsia*. Ce sont des paroles peureuses, qui manquent de courage.

Dans la *Règle de Bose*, celle de ma communauté, que je me permets de rapporter ici, le chapitre consacré à la vie commune comporte ce passage : « Ne conserve pas dans ton cœur les torts que tu as subis, pour te décharger à coup de plaisanteries et de moqueries. Ce ne sont pas là des moyens de correction, mais le signe d'un mal profond, d'une incapacité à communiquer, à comprendre et à pardonner. Par les plaisanteries et par la moquerie, au lieu de corriger le mal, tu désagrèges la communauté¹⁸. » Elles ne comportent aucune miséricorde, évidemment. Et dans un passage des *Traces spirituelles*, la phase rédactionnelle qui a précédé la formulation finale de la *Règle de Bose*, on peut citer ce passage : « Fuis les querelles entre frères, refuse d'écouter des insinuations sur l'un d'entre eux et ne dis jamais d'un frère absent autre chose que ce que tu lui as déjà dit ou que tu serais disposé à lui dire face à face, avec humilité et clarté. »

Dans la vie religieuse, il faut plus que jamais apprendre à parler, à discipliner la parole, à assumer une ascèse et une responsabilité de la parole, et une capacité de communication sobre et efficace, faute de

17. Cité dans Carla CASAGRANDE, Silvana VECCHIO, *I peccati della lingua. Disciplina ed etica della parola nella cultura medievale*, Rome, Istituto della Enciclopedia Italiana, 1987, p. 243.

18. *Règle de Bose*, 15.

quoi la vie commune elle-même se détruit. Parler est un acte éthique qui implique la responsabilité de la personne. En effet, on parle à une autre personne qui doit être respectée ; de plus, en parlant je m'exprime moi-même et je dois respecter l'humain qui est en moi en parlant de manière véridique, et en ne mentant pas ; enfin la parole exige d'être respectée en elle-même, non pervertie dans ses significations. La responsabilité de la parole signifie que la parole prononcée ne m'appartient plus, mais qu'elle appartient à celui qui l'écoute. N'oublions pas que c'est la parole qui peut créer des liens de fraternité et de charité, ou de méfiance et d'hostilité.

3.2 Jeux de pouvoir dans la communication

Il serait bien que nous nous demandions : pourquoi communiquons-nous ? Quel but avons-nous lorsque nous communiquons ? Car les pièges des jeux de pouvoir sont toujours prêts lorsque nous nous adressons aux autres pour parler et communiquer¹⁹. Un jeu de pouvoir est un mécanisme communicatif où nous tendons à amener l'autre à faire ce que nous voulons. La règle d'or de l'art de communiquer et de vivre ensemble dans la communauté religieuse est la conscience de *ne pas avoir de pouvoir sur l'autre*. Celle qui détient une position d'autorité dans la communauté sait qu'elle doit rester attentive afin que son autorité ne devienne pas un pouvoir et veiller à ne pas se mettre à faire la loi sur les personnes. Dans une relation asymétrique comme celle entre qui détient l'autorité – la mère ou la maîtresse des novices – et une personne plus jeune et en position objectivement « inférieure », il faut demeurer extrêmement attentif à éviter que cette relation ne devienne pas un assujettissement, un asservissement, une manière de conduire l'autre personne à soi (*séduire*) au lieu de la conduire à l'acquisition de sa liberté (*éduquer*). Les jugs, les abus (physiques, sexuels, ou simplement spirituels et psychologiques) se produisent souvent au sein de ces relations asymétriques, où la personne qui a une position « forte » s'en sert pour écraser celle qui est plus faible, en profitant notamment de la confiance que cette dernière lui accorde²⁰.

Mais les jeux de pouvoir, tous peuvent les mettre en acte. Souvent ce sont les personnes qui ne détiennent pas l'autorité ou se trouvent en condition d'infériorité qui cherchent les moyens pour dominer à travers d'autres voies. Un jeu de pouvoir fréquent est celui qui se sert

19. Voir Luciano MANICARDI, *La comunicazione nella comunità religiosa*, Bose, Qiqajon, 2003, p. 29-32.

20. Voir David JOHNSON, Jeff VAN VONDEREN, *Le pouvoir subtil de l'abus spirituel*, Magog (Québec), Éditions Jaspe, 1998.

de *pressions* : en faisant pression, en insistant de manière immodérée et obstinée, on plie l'autre à faire ce que nous voulons. Ou on atteint cette fin en mettant l'autre devant le *fait accompli*. Ou encore à travers le *contraste entre le message explicite* de la communication (ce que je transmets par les mots) *et le message implicite*. Je peux exprimer formellement de la gentillesse par les mots que j'utilise, tandis que mon « cœur » manifeste la haine, la rancune, l'intolérance ; en réalité, c'est cette dernière réalité que je transmets à l'autre. En d'autres circonstances, le jeu de pouvoir se produit à l'intérieur d'un véritable *chantage affectif*, à savoir lorsque l'affection qui me lie à une personne devient ce sur quoi je fais pression pour obtenir ce que je veux. On trouve un bel exemple de chantage affectif dans l'épisode évangélique de Marthe et Marie (Lc 10, 38-42). Lorsque Marthe dit à Jésus : « Seigneur, cela ne te fait rien que ma sœur m'ait laissée servir toute seule ? Dis-lui donc de m'aider », elle se place dans la position d'oubliée, elle se présente affectivement amoindrie, et fait pression sur ce point à l'égard de Jésus. Elle se situe comme victime de sa sœur qui l'a laissée seule, et demande de manière péremptoire à Jésus, le tiers (et l'unique homme) parmi ces deux femmes, de contraindre sa sœur à venir l'aider.

D'autres fois, c'est l'*adulation* qui devient le lieu d'un jeu de pouvoir : l'évaluation positive, mais non sincère, tend à faire plier l'autre pour qu'il fasse ce que nous voulons. D'autres fois encore, le jeu de pouvoir se produit en communiquant à l'autre des *attentes et des expectatives implicites* : on peut chercher à induire quelqu'un à faire ce que nous voulons quand, en nourrissant en nous un projet implicite sur lui, sans lui dire explicitement « fais ceci », nous l'y amenons et le persuadons en lui transmettant l'impression que c'est son devoir envers nous de faire ce que nous voulons. On pourrait continuer encore longtemps, car la casuistique est presque infinie...

Assurément, un terrain de communication propre à la communauté religieuse où se manifestent souvent des jeux de pouvoir est le rapport avec la mère et, en particulier, le fait de *poser des questions à la supérieure*. Lui demander une autorisation, par exemple, devant une tierce personne extérieure à la communauté signifie ne pas laisser libre celle qui doit évaluer et répondre. Poser une question alors qu'elle est occupée à d'autres travaux et activités, lorsqu'elle n'a donc pas le temps d'examiner les implications de la demande, cela signifie réaliser une extorsion. Ici encore, les exemples peuvent se multiplier.

En somme, tout cela nous dit que c'est de manière incroyablement fréquente et quotidienne qu'a lieu le bouleversement de la logique de l'amour et de la miséricorde, et comme il est facile au pouvoir de l'amour de se dénaturer en amour du pouvoir.

4. LE PARDON

Si tout cela nous dit qu'il est facile de tomber dans des contradictions à l'égard de l'amour et de la vie fraternelle, la miséricorde nous rappelle également que nous sommes appelés au pardon. La miséricorde se manifeste surtout comme pardon. Mais le pardon n'est ni immédiat ni facile. Pardonner signifie donner à travers la souffrance et le mal subi. Aller jusqu'à faire du mal reçu l'occasion d'un don. Dans le pardon, il ne s'agit pas d'atténuer la responsabilité de qui a commis le mal : le pardon pardonne ce qui n'est pas excusable, ce qui est injustifiable – le mal commis –, qui toutefois reste tel. Le pardon n'ôte pas l'irréversibilité du mal subi, mais il l'assume comme passé ; et, en faisant prévaloir une relation de grâce sur une relation de représailles, il pose les bases pour un renouvellement de la relation entre l'offenseur et l'offensé.

Le pardon s'oppose donc à l'oubli (on peut pardonner uniquement ce que l'on n'a pas oublié) et il suppose un travail de la mémoire. Freud affirme que si le patient ne se souvient pas, il répète. Le souvenir du mal subi ouvre la voie au pardon dans la mesure où il élabore le sens du mal subi : en tant qu'humains, en effet, nous ne sommes pas responsables de l'existence du mal ou du fait que nous l'ayons subi injustement (que ce soit dans l'enfance ou lorsque nous étions dans des situations de totale impuissance à nous défendre, parfois de la part de personnes dont nous aurions dû attendre uniquement du bien et de l'amour), mais nous sommes responsables de ce que nous faisons du mal que nous avons subi. Le travail du souvenir qui débouche sur le pardon peut ainsi libérer l'offensé de la compulsion de répétition, qui l'amènerait à répéter et à reproduire sur d'autres le mal qu'il a subi jadis. Derrière l'acte par lequel une personne pardonne se trouve la guérison de la mémoire : on ne reste pas victime du souvenir endurci et obstiné, devenu fixation ; on ne reste pas en proie au ressentiment, prisonnier de l'ombre envahissante du mal subi, otage de son propre passé.

En même temps, le pardon implique de « laisser tomber », il oblige à briser non pas le souvenir, mais la dette contractée par celui qui a commis le mal. L'acte du pardon se montre ainsi capable de guérir non seulement l'offenseur mais aussi l'offensé : « Le pardon est la seule réaction qui ne se borne pas à ré-agir, mais qui agisse de manière nouvelle et inattendue²¹ », en n'étant pas conditionné par un acte qui l'a provoqué, et qui libère donc, de ses conséquences, tant

21. Hannah ARENDT, *La condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy (Presses Pocket), 1983, p. 307.

celui qui pardonne que celui qui est pardonné. Assurément, le chemin du pardon est long et laborieux. Il est possible d'en suivre les étapes psychologiques et spirituelles à l'intérieur d'un cheminement individuel²².

1. Pour ne pas accorder la victoire au mal que nous avons subi et qui pourrait continuer à nous lier à lui en nous empêchant de nous projeter vers l'avenir, il faut avant tout, comme premier pas, *renoncer à la volonté de se venger*, d'accomplir des représailles contre l'offenseur. Céder à cette tentation équivaldrait à entrer dans la spirale du mal dont on veut sortir. Cela signifierait renoncer pour toujours à se réconcilier. La vengeance, les représailles, sont une rébellion contre le temps et un bouleversement de l'ordre du temps. La vengeance n'accepte pas que le passé soit ce qu'il est, à savoir passé. La vengeance rend le passé toujours présent, toujours actuel, immédiatement présent et brûlant. Ainsi la vengeance instaure un nouvel ordre du temps, tout centré sur le passé, un ordre en réalité régressif, dans la mesure où il bloque le temps à un moment précis du passé. La vengeance est toute bloquée sur le passé, tandis que le pardon ouvre l'avenir. Le pardon accepte le mal qui s'est produit et le considère passé.

2. Il faut ensuite *reconnaître que l'on souffre pour le mal subi*, reconnaître sa propre blessure et sa propre pauvreté. C'est-à-dire qu'il s'agit de reconnaître que le mal subi nous a ôté cette intégrité que nous aurions pu avoir et nous a rendus différents, plus vulnérables, parce que blessés, plus pauvres parce que nous avons perdu irrémédiablement quelque chose. Le mal subi a réellement tué une partie de nous, une possibilité de vie que nous aurions eue si ce qui s'est passé ne s'était pas passé.

3. Dans le chemin de guérison du mal subi, il est alors essentiel que l'on puisse *partager avec quelqu'un sa propre souffrance*. Raconter sa souffrance à une personne qui sait écouter avec amour et prendre part à ce que l'on dit signifie être libéré de cette pénible sensation de solitude absolue, que celui qui a subi le mal nourrit en soi : en effet, on voit alors que le poids de sa souffrance est partagé par un autre. Ainsi peut commencer un processus de réconciliation avec l'image de l'autre, qui se libère de l'image négative et odieuse de l'offenseur, qui la confisquait unilatéralement. Nous avons alors aussi, à côté de nous, un visage ami et accueillant.

22. Voir Luciano MANICARDI, *L'umano soffrire. Evangelizzare le parole sulla sofferenza*, Bose, Qiqajon, 2006, p. 69-74.

4. Il faut ensuite *nommer ce que l'on a perdu avec le mal subi* : ce n'est qu'ainsi que l'on peut en faire le deuil et en assumer la perte. Il y a, en effet, des maux subis que nous refoulons, ce qui nous empêche de les voir en face et de les accepter. Mais nous en restons ainsi victimes. Il est également important, dans cet itinéraire, d'accepter d'une part le fait que nous voudrions rendre à l'offenseur la monnaie de sa pièce et de donner, d'autre part, à la colère le droit d'exister en nous. Et il est important de pouvoir exprimer cette colère. Du reste, pardonner n'est pas naturel ; la rétorsion et le désenchantement nous sont beaucoup plus faciles et spontanés. L'énergie vitale qui fonde la colère est l'expression d'un cri qui invoque la justice.

5. L'étape ultérieure est celle, nécessaire, du *pardon envers soi-même*. Souvent le mal subi, surtout s'il provient de personnes aimées et proches, produit en nous une culpabilité qui risque de nous paralyser et de nous rendre esclaves : on ne se pardonne pas d'avoir commencé une relation qui s'est révélée un enfer, de s'être mis dans des situations qui se sont révélées sans issue, d'avoir patienté trop longtemps dans des situations difficiles au point de les subir passivement. Un amour de soi juste et sain exige que l'on sache se pardonner à soi-même. Si l'on ne se réconcilie pas avec soi-même, il sera difficile de le faire avec l'autre.

6. Alors on pourra aussi *comprendre son offenseur*, comprendre – que ce soit clair ! – non au sens d'excuser, mais de le voir comme un être humain et comme un enfant de Dieu : alors s'ouvrira la route vers le pardon comme acte où l'on retrouve celui qui est déjà mon frère, ma sœur, mais que le mal a éloigné de moi.

7. L'étape suivante sera de *trouver un sens au mal reçu* : « Les faits passés sont ineffaçables : on ne peut pas défaire ce qui a été fait, ni faire en sorte que ce qui s'est produit n'ait pas été. Par contre, le sens de ce qui est arrivé, qu'on l'ait fait ou qu'on l'ait subi, n'est pas fixé une fois pour toutes²³. » Pour le chrétien, cette étape greffe le pardon dans la dynamique pascalle. Dans le pardon, le mal n'a plus le dernier mot : la mort ne l'emporte pas sur la vie et la réconciliation peut se substituer à la fin de la relation.

8. Mais il est fondamental ensuite, dans ce cheminement, de *se redécouvrir soi-même pardonné*, pardonné par Dieu dans le Christ, et cela permettra, à l'acte de pardon que l'on accomplira, d'être non pas tant (ou seulement) un acte de volonté, mais l'ouverture au don de grâce du Seigneur, l'ouverture à sa miséricorde.

23. Paul RICŒUR, « Le pardon peut-il guérir ? », *Esprit* 210 (mars 1995), p. 177-182.

9. Et puis le pardon, une fois qu'il est accordé, peut rouvrir la relation. Alors peut se produire la *réconciliation*. Elle peut : il n'est pas dit que cela arrive. Le pardon peut toujours être refusé. Mais une fois accordé (avec cette force performative qu'a l'expression « je te pardonne »), nous ne savons pas comment il agira dans le cœur et dans l'esprit de l'offenseur qui désormais est le pardonné.

10. Nous saisissons ici un aspect du pardon qui l'assimile à la puissance paradoxale de la croix. Le pardon est tout-puissant, au sens où tout peut être pardonné (« peut », et non « doit » : la grandeur du pardon consiste dans la liberté avec laquelle il est accordé), alors qu'il est en même temps infiniment faible, dans la mesure où rien n'assure qu'il changera le cœur de celui qui a commis le mal ni que celui-ci cessera de le perpétrer. En ce sens, le pardon chrétien ne peut vraiment être compris qu'à la lumière de l'événement pascal, du scandale et du paradoxe de la croix. Sur la croix aussi, la puissance de Dieu se manifeste dans la faiblesse extrême du Fils. Le Christ crucifié est celui qui, du haut de la croix, offre le pardon à qui ne le demande pas, en vivant l'unilatéralité d'un amour asymétrique qui est la seule voie pour ouvrir la voie du salut. C'est l'unilatéralité de la miséricorde. Reflet de l'événement pascal, le pardon chrétien se situe avant tout sur le plan eschatologique : là où est le pardon, là se trouve l'Esprit de Dieu, là Dieu règne, là le Christ se rend présent.

CONCLUSION

Il est possible que mon itinéraire puisse surprendre : j'ai montré des situations de distance de la miséricorde et de contradiction à la miséricorde ; et même en parlant de la miséricorde, j'en ai montré le caractère pénible, le prix fort, la difficulté. Mais j'ai préféré parcourir des chemins moins fréquentés sur le terrain de la miséricorde, en cherchant à me tenir à distance de discours rhétoriques et répétitifs, qui, à mon sens, n'aident pas la vie religieuse qui, dans le si difficile moment qu'elle traverse, qui est peut-être un moment crucial, a besoin d'être considérée de manière lucide et impitoyable. J'espère que mes paroles pourront se révéler d'une certaine utilité pour l'authenticité de la vie de nos communautés.

*Monastero di Bose
Via Cascina Bose, 6
I – 13887 MAGNANO (BI)*

Luciano MANICARDI